

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 14 (1926)

Heft: 246

Artikel: De-ci, de-là...

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-258920>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

idéal, et bien qu'à certains moments il n'y parut guère, car les discussions furent parfois vives, cependant nous croyons que ce ne fut pas en vain. Souhaitons à l'Association d'être toujours plus le terrain de rencontre où peuvent travailler tous ceux qui cherchent à aider la jeunesse à son entrée dans la vie professionnelle.

D. B.

Les Femmes universitaires à Bâle

Cette année, c'est à Bâle que s'est réunie l'Assemblée annuelle de l'Association suisse des femmes universitaires. Mme Iselin-Vischer avait aimablement offert sa maison pour la réception du samedi soir 6 novembre. Aidée de ses deux filles, étudiantes et futures membres de l'Association, elle accueillit ses hôtes avec une parfaite bonne grâce. La très sympathique présidente de la Section bâloise, Mme Ruth Speiser, dit quelques mots sur l'Association, ses buts, son idéal; puis Mme Dora Schmidt fit une captivante causerie sur le *Parsifal* de Wolfram von Eschenbach; elle mit en relief la personnalité de Kundrie, cette femme d'un haut spiritualisme, aux grands dons intellectuels, qu'on appelait la « sorcière », c'est-à-dire la « prophétesse »; Kundrie est un symbole, dont Wagner a montré plus tard la haute portée philosophique. Mme Zöllinger, de Zurich, donna un intéressant compte-rendu des débats du Congrès d'Amsterdam qui ont touché la réforme de l'enseignement et l'échange des maîtres secondaires, et présenta ensuite une statistique suggestive des professions intellectuelles exercées par des femmes en Hollande. Mme Quinche, de Lausanne, agrémenta de son tour d'esprit plaisant le récit des conseils donnés par une Américaine, Mrs. Gilbreth, que le mariage et la venue de onze enfants n'ont pas empêché d'exercer sa profession; puis entraîna ensuite l'imagination de ses auditrices vers la petite ville de Vollendam et ce que les Hollandais appellent les Iles Mortes, où les pêcheurs ont gardé tout le pittoresque de leurs vêtements et de leurs coutumes. Enfin, Mme Eder, de Zurich, intéressa beaucoup l'auditoire en lui décrivant l'Institut de phytopathologie de Baarn, où Mme Westerdyck, professeur de botanique à Utrecht, fait ses recherches sur les maladies des plantes.

L'Assemblée proprement dite eut lieu le dimanche matin, dans le salon du Lycéum. Le rapport du Comité signale que le nombre des membres s'élève actuellement à 328, répartis dans les Sections de Bâle, Berne, Genève, Neuchâtel, Vaud et Zurich. C'est Zurich qui a, de beaucoup, la section la plus nombreuse; on espère voir bientôt la fondation d'une section nouvelle à Glaris. Le Fonds international des bourses, auquel l'Association suisse a apporté la part que lui permettaient ses moyens, pourra offrir en 1928 une première bourse. Il s'est formé, au sein de notre Association, un groupement de théologaines qui a déjà éveillé l'intérêt à l'étran-

PLAN D'ETUDE

Les *laborantines* seraient des aides de laboratoire, instruites de toutes les ressources techniques des recherches auxquelles elles seraient affectées, capables, par conséquent, d'exécuter avec assez de savoir, de conscience et d'initiative intelligente, tous les travaux manuels nécessaires aux chercheurs.

CONDITIONS D'ADMISSION

Serait admise à suivre les cours préparant aux diplômes de *laborantines* toute personne âgée de moins de 40 ans et de plus de 18 ans, qui justifierait de connaissances suffisantes.

Cette justification se ferait :

a) au moyen d'un certificat attestant que le candidat a suivi régulièrement les cours du Collège, de l'Ecole secondaire, ou de tout autre établissement similaire, jusqu'à la troisième année au moins, inclusivement.

b) par le moyen d'un examen, par lequel il justifierait de connaissances équivalentes à celles mentionnées sous chiffre a).

BRANCHES D'ÉTUDES

I. a) Sérologie, examens du sang, examens qualitatifs et quantitatifs des urines et des liquides pathologiques.

ger. Genève aura en 1929 le plaisir de recevoir l'Association internationale, dont Mme Schreiber, avocate en notre ville et présidente de l'Association suisse, vient d'être nommée vice-présidente.

L'un de nos membres, Mme Bascho, de Zurich, a pu, par le moyen d'une bourse, faire une année d'études au Teacher's College, de l'Université de Columbia (Etats-Unis). Le récit vivant que Mme Bascho fait de son séjour, ses expériences, ses impressions, toutes les choses intéressantes qu'elle a eu le privilège de voir, captiveront vivement ses auditrices.

A une heure, les membres se dirigent, par l'Augustinergasse, vers l'Hôtel des Trois-Rois. En passant, l'on admire la cathédrale, si particulière avec la teinte rouge de ses briques; l'Université, accrochée à la pente qui domine le Rhin; les vieilles demeures d'autrefois; et le Rhin, large et rapide. Le dîner fut excellent et plein d'entrain. On aurait aimé passer encore d'agréables instants en compagnie de ses collègues, dans la véranda qui domine le Rhin, ou aller jeter un coup d'œil aux Holbein et aux Böcklin du Musée... C'est en soupirant un peu que les déléguées reprirent la séance. La collaboration de l'Association suisse à l'Exposition nationale du Travail féminin fut décidée à une forte majorité. La Section vaudoise invite l'Assemblée à se réunir à Lausanne l'an prochain à pareille époque.

L'heure vient vite, à laquelle il faut se séparer. C'est à regret que les déléguées quittent Bâle, où elles ont reçu un accueil si aimable et si cordial.

G. MONTET.

De-ci, De-là...

La « maréchale » à Genève.

Toute la semaine, annoncée par de grandes affiches illustrées, la maréchale Booth, la fille de la célèbre Catherine Booth et du fondateur de l'Armée du Salut, a fait courir les foules à la Salle de la Réformation. Cette tournée de conférences continuera dans d'autres villes suisses.

Bien que sortie de l'Armée du Salut, la maréchale emploie encore les méthodes de réclame un peu tapageuse, qui froissent souvent les meilleurs amis de l'œuvre sociale et spirituelle admirable de l'Armée du Salut. D'autre part, sans doute faut-il recourir aux moyens forts pour faire impression sur les masses... Au seul point de vue féministe qu'envisage ici notre journal, la maréchale constitue certainement une personnalité féminine de premier ordre, et c'est pourquoi nous tenions à signaler ici ses conférences à nos lecteurs.

Echos du 1^{er} Août.

Il est sans doute bien tard pour parler encore de notre fête nationale, dont le souvenir se confond avec celui — hélas! terriblement lointain — des belles journées de vacances. Toutefois, nous

b) Bactériologie, préparation des sérum et des vaccins, analyse des expectorations.

2. Technique des préparations microscopiques, microtomie, colorations.

3. Technique de radiologie et de radiothérapie.

Aux quatre branches mentionnées plus haut, plusieurs autres pourraient être ajoutées plus tard. Ainsi une place spéciale pourrait être réservée aux dessinatrices qui, mises au courant de quelques notions d'anatomie etc., pourraient trouver un champ d'activité très varié, très intéressant, et bien rétribué.

PROGRAMME DES COURS

Les cours devraient être à la fois théoriques et pratiques; l'enseignement pratique devrait cependant occuper la plus grande partie du temps d'études.

Enseignement théorique. Toutes les élèves devraient suivre, au commencement de leurs études, une série de conférences d'ordre général, principalement d'anatomie et de physiologie élémentaires, destinées à leur donner des bases indispensables à une juste compréhension des études à poursuivre, et qui leur permettraient de choisir judicieusement leur branches répectives. En outre il serait fait, au début de chaque année, quel-

manquerions à notre devoir de chroniqueuse en ne relevant pas ici deux faits, qui ne sont venus que ces dernières semaines à notre connaissance:

Premièrement, la vente des cartes postales et insignes du 1^{er} août, organisée à Genève par un Comité exclusivement féminin, sous les auspices de l'Union des Femmes, a rapporté cette année 3000 fr. de plus que l'an passé. Si intéressante que fût la destination de cette vente (secours aux mères de famille nécessiteuses), ce beau succès a bien aussi pour cause une organisation parfaite et un gros effort de dévouement, qui prouvent ce dont les femmes sont capables.

Et deuxièmement, une de nos collaboratrices, en séjour le 1^{er} août dans une de nos hautes stations valaisannes, a tenu, après de multiples toasts patriotiques, et les discours d'un prêtre schwyzien et d'un pasteur suisse-allemand, qui exaltaient uniquement les hommes, à prendre elle aussi la parole au nom des femmes et en l'honneur des vaillantes montagnardes du plus haut village de l'Europe, et à faire acclamer une nouvelle forme de notre devise: Un pour toutes!!

Pour le suffrage féminin.

Nous nous en voudrions de ne pas signaler à nos lecteurs un très bel article, très favorable à notre cause, que publie la *Revue de Paris* (numéro du 15 septembre 1926), sous la signature de M. Ch. Loiseau. L'auteur porte la question sur un terrain nouveau en étudiant la portée que pourrait avoir le droit de vote des femmes en matière de relations internationales, réfutant ainsi le lieu commun, selon lequel ce serait seulement en matière d'éducation, d'hygiène ou de bienfaisance que les femmes électrices seraient capables d'énoncer une opinion.

D'autre part, et ceci nous surprend, M. Loiseau attend de la femme une action très conservatrice en matière de politique internationale: il la croit, par exemple, favorable au maintien d'une politique française navale pour la construction de sous-marins, etc... Assurément, les femmes sont, généralement parlant, plus conservatrices que les hommes; mais, comme les hommes, elles n'embrassent pas toutes la même opinion, et nous connaissons bon nombre de Françaises qui, munies du droit de vote, ne l'utiliseraient certes pas dans le sens d'une augmentation du nombre de sous-marins!

Autour de la "SAFFA"

Un concours d'idées

N.D.L.R. — La Commission de l'Exposition ayant décidé de mettre au concours la meilleure manière de représenter le travail des femmes dans les différents groupes, nous publions ci-après, en les abrégeant légèrement, quelques suggestions dues à la plume

ques conférences enseignant aux élèves la déontologie professionnelle, et attirant leur attention sur les redoutables conséquences que pourraient entraîner la moindre inexactitude de leur part. Pour l'*enseignement pratique*, il serait nécessaire d'avoir recours aux laboratoires universitaires et hospitaliers. Les séances de laboratoire seraient précédées d'indications sur les travaux à faire, leur utilité, et la façon d'y procéder.

CHOIX D'UNE SPÉCIALITÉ

Les élèves choisirraient dans les différentes catégories de branches mentionnées plus haut celles qui leur agréeraient le mieux, et suivraient dans les laboratoires les travaux se rapportant aux branches d'études spéciales qu'elles auraient choisies. Plusieurs branches pourraient être choisies simultanément par une même élève.

PROFESSEURS

Les cours pourraient être donnés, suivant les cas, par les chefs de laboratoires ou les chefs de clinique désignés par les professeurs et sous la direction de ces derniers. Les travaux pratiques seraient placés sous la direction des chefs des laboratoires où s'effectueraient ces travaux.

d'une des principales initiatrices, qui ont seulement pour but d'éveiller de l'intérêt pour ce concours et de faire peut-être surgir d'autres idées heureuses et originales. Ce concours est ouvert à quiconque désire y participer, et ne comporte malheureusement aucune récompense, la situation financière actuelle de la Saffa ne le permettant pas; mais la Commission espère que, soit par intérêt pour la cause, soit par amour d'un travail personnel, les concurrentes viendront nombreuses malgré tout. Le dernier délai pour l'envoi des dossiers est le 1^{er} février 1927, et le siège de la Saffa est déjà fixé à Berne, Zeughausgasse, 31. Toute liberté est laissée aux concurrentes pour établir des projets concernant, soit un groupe tout entier, soit une division à l'intérieur d'un groupe. On trouvera ci-après la liste définitivement arrêtée des groupes.

Tout d'abord, quelques idées générales. Serait-il heureux de distinguer les groupes par des couleurs différentes, de telle façon que l'on puisse les reconnaître immédiatement de loin, mais en veillant d'autre part à l'harmonie de ces couleurs entre elles? Le personnel de surveillance de chacun de ces groupes porterait aussi ces couleurs, et les affiches et les enseignes s'en rapprocheraient également, pour autant que cela serait possible. Une certaine unité devrait toutefois régner entre les différentes enseignes et dans leur répartition, afin d'assurer l'harmonie de l'ensemble.

Quant au groupes, le premier en ligne est celui de l'économie domestique. Nous reconnaissons qu'il n'est pas facile d'en concevoir la disposition, surtout si nous sortons de la conception d'une exposition réservée aux privilégiés de ce monde! Selon nous, on doit se rendre compte, en visitant ce groupe, de la participation de la ménagère à notre économie nationale, de la répartition par ses soins du budget familial entre les différents postes du logement, de l'habillement, de la nourriture, de l'éducation des enfants, etc., aussi bien que de la double tâche qui incombe à la femme comme épouse et mère d'une part, et comme travailleuse participant aux gains du ménage, d'autre part. Enfin, le rôle de la femme et son influence sur la santé des siens, sur la vie de famille, doit aussi être mis en lumière. Sans doute, les méthodes de travail ménager d'autrefois et d'aujourd'hui, en mettant spécialement l'accent sur les méthodes actuelles, fourniraient-elles matière à une exposition très vivante? La question des locaux où travaille la ménagère doit aussi entrer en ligne de compte: on pourrait montrer par exemple un intérieur simple, bon marché, disposé avec goût; puis la demeure d'une femme professionnellement occupée au dehors, et à qui des méthodes modernes facilitent le travail ménager chez elle; ou encore une chambre familiale d'autrefois, et la même aujourd'hui, en se plaçant au point de vue de l'hygiène comme à celui du confort. Une cuisine avec tous ses appareils nouveaux, une buanderie à domicile et une buanderie professionnelle seront aussi certainement très appréciées; mais

DURÉE DES ÉTUDES

Elle devrait être de une à deux années, suivant la difficulté et le nombre des branches spéciales choisies par l'élève. Un stage de durée variable suivant les branches choisies pourrait être imposé.

DIPLOMES

Un diplôme serait décerné à la fin des études, à la suite d'un examen théorique et pratique passé devant des juges compétents. Seraient indiquées dans ce diplôme les branches spéciales choisies par la candidate.

FRAIS D'ÉTUDES

Il serait payé au début de l'année, par chaque élève, un droit d'écolage dont le montant serait fixé pour chacune des spécialités. Ce droit ne devrait pas être trop élevé, l'enseignement dont il s'agit s'adressant généralement à des personnes dont les moyens financiers sont limités.

Ce plan d'études ne doit pas être considéré comme définitif. Il peut être modifié selon les besoins et les circonstances.

Dans un prochain article nous publierons quelques idées sur la façon de réaliser, à Genève, ce projet d'une école de *Laborantines*.

D^r L. GOURFEIN-WELT.